



## **PV de l'Assemblée générale ordinaire du mercredi 30 juin 2020 à 19h30 – Grande salle à St-Légier**

### **1. Signature de la liste de présence**

Elle est signée par 34 personnes

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

### **3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 26 juin 2019**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

### **4. Rapports de la saison 2019/2020**

*Du président :*

Est heureux de pouvoir tenir cette AG en direct et non virtuellement.

16 équipes avec des championnats qui avaient bien débuté et qui malheureusement ont dû être interrompus abruptement en raison de la pandémie du COVID19. Frustration mais compréhension de cette situation pour le moins exceptionnelle.

Comme déjà évoqué lors de l'AG 2019, rappelle des valeurs du club, qui reste un club formateur avec une structure de bénévoles à renouveler d'année en année.

Magnifique tournoi international coupe « Zana ».

Félicitations et remerciements à M. Jean-Marc Spori pour la refonte et la mise en ligne du site Internet du club.

Mme Carole Schluchter Spori donne lecture du rapport du coach Christian Borer pour l'équipe U17M :

*« Bonjour à tous, 4<sup>ème</sup> saison à bord du bateau. Je remercie chaleureusement Jean-Marc, coach Carter et Sandra pour avoir assuré toute la saison la tâche d'officiel de table.*

*Egalement un grand remerciement à tout le comité, pour les tâches effectuées cette saison, on oublie trop souvent le travail qui est fait dans l'ombre (salles, organisation, gestion, licences, etc...).*

*Quelle saison, il y a eu des hauts et bas, début de saison difficile avec un effectif de 8 joueurs. Puis le bouche à oreille à très bien fonctionné, nous finissons la saison, avec un effectif d'environ 13 joueurs et 10 licenciés.*

*Un joueur nous a quitté au cours de la saison, raison, incompatibilité d'humeur.*

*Le premier tour du championnat AVB (14 équipes), est assez facile, nous pouvons faire tourner notre effectif au complet, nous avons joué 12 matchs, 7 victoires et 5 matchs perdus. Nous avons fini 5<sup>ème</sup> et qualifié pour le groupe 1 du 2<sup>ème</sup> tour.*

*Pour le 2<sup>ème</sup> tour, le championnat devient un peu plus équilibré, 5 équipes, 3 matchs joués, pour 1 victoire et 2 défaites. Malheureusement le championnat est arrêté suite au COVID-19. Petit parcours en coupe vaudoise où nous sommes éliminés par Echallens, une équipe à notre portée.*



*Petite amélioration sur l'implication des parents, mais c'est toujours les mêmes parents qui sont présents.*

*Je trouve regrettable le peu d'implication envers le sport que leur fils pratique. Je pense que nos joueurs et leurs parents ne savent pas tous la chance qu'ils ont d'avoir une structure avec un staff bénévole qui consacre une grosse partie de son temps libre pour encadrer les enfants.*

*Je souhaite plein de succès à tous nos joueurs qui quittent et qui restent en U17 et qu'ils n'oublient pas les valeurs qu'on leur a transmises.*

*Nous avons partagé de très bons moments avec nos joueurs et leur entourage cette saison.*

*Merci à la commission technique pour l'organisation des sélections TRB qui se sont déroulées à la salle de l'Aviron de Vevey et un grand merci à Sylvie pour son travail dans l'ombre.*

*Pour votre information, le TEAM U17 continue pour la saison suivante pour un nouveau défi.*

*Pour conclure je veux remercier Jeff et coach Carter pour leur investissement sans faille pour cette équipe.*

*Et vive le Blonay basket ! ».*

## **5. Rapport et présentation des comptes de la saison 2019/2020**

Mme Delphine Coquelle présente les comptes 2019-2020 avec un résultat comptant une perte de CHF 11'420.--, qui s'explique par l'annulation de certains événements (repas de soutien) et des sponsors qui n'ont pas pu honorer leur promesse en raison du COVID-19.

Passage en white off (CHF 4'000.— de cotisations non encaissées).

Résultat financier de la coupe Zana, comptes équilibrés.

Les revenus de sponsors sont versés pour un seul événement (condition).

Le but à atteindre est d'arriver à des comptes équilibrés.

Question de M. Horascek, est-ce que la fédération et les associations ont réduit leurs factures ou une restitution de montants est-elle envisagée ?

Il semble qu'un geste pourrait être fait par Swissbasket.

La Confédération est entrée en matière sur la demande du club à hauteur de CHF 9'000.--, pour l'année prochaine.



## Bilan (31 mai 2020)

ACTIF			PASSIF		
	2019/2020	2018/2019		2019/2020	2018/2019
Liquidités	fr. 17 353	fr. 21 143	Subvention J+S	-	15 059
Actif transitoire	fr. 1 500	fr. 13 000	Factures à payer	-	1 500
Factures à encaisser	fr. 2 503	fr. 9 539	Passifs transitoires	10 050	3 795
Débiteurs généraux	fr. 10 760	fr. 9 000	Solde tournoi Zana 2019	-98	630
Stock	fr. -	fr. 1 000	Solde tournoi Zana 2021	886	-
			Capital social	32 698	39 568
			Résultat de l'exercice	-11 420	-6 870
<b>Total Actif</b>	<b>fr. 32 116</b>	<b>fr. 53 682</b>	<b>Total Passif</b>	<b>32 116</b>	<b>53 682</b>

### 6. Rapport des vérificateurs de comptes

Lecture et remise du rapport des vérificateurs de compte par Mme Véronique Poncioni celui-ci est déclaré conforme.

### 7. Adoption et décharge au comité pour sa gestion

La décharge pour les comptes est donnée au comité à l'unanimité.

### 8. Election comité

Démission de, Mmes Sagrario Gavin, Laurence Mury et M. Jean-Marie Brulhart, ainsi que MM. Yves François, Raphaël Fuhrer, Nadir Moussaoui et Mme Anne-Sophie Nwaha-Gavin de la CT qui restent à disposition pour le club.



Ils sont chaleureusement remerciés pour leur engagement envers le club qui lui en est extrêmement reconnaissant.

Est élu par acclamation, M. Nathan Zana qui reprend la direction de la commission technique.

Le comité 2020/2021 se compose des personnes suivantes :

●	Volker Tiemann,	Président
●	Patricia Sava,	Finances
●	Carole Schluchter Spori,	Administration
●	Nathan Zana,	Direction commission technique
●	Raphaël Fuhrer,	Responsable matériel, J&S, arbitres (+ mini), AVB
●	Brendan Sherrard,	Responsable sponsoring
●	Delphine Coquelle,	Comptabilité
●	Michèle Regamey,	Exploitation cantine (licence)

Appui au comité

●	Luciana Ravenel,	Responsable des licences et des OTR/OTN
---	------------------	---

Commission technique, avec comme membres

●	Nathan Zana, Jean-Marc Spori, Grégoire Ammann, Christophe Mury, Sarah Cavin et Sylvie Frattino
---	--

Commission sponsoring, avec comme membres

●	Pierre-André Cavin, Claude Nicolet, Bernard Degex et Brendan Sherrard
---	---

Postes vacants au comité

●	Vice-présidence, communication
●	Gestion cantine 1LNM

## 9. Nomination des nouveaux vérificateurs des comptes

M. Giuseppe Singarella, Mme Véronique Poncioni et M. Christophe Toluoso en qualité de suppléant.

## 10. Présentation budget 2020/2021

*Du président :*

Le budget 2020/2021 est estimé à CHF 167'000.-- avec 18 équipes, le but étant de revenir au montant initial du budget sponsoring.

Moins-value au niveau de la cantine en raison de l'arrêt des championnats.

Don de CHF 9'000.-- reçu de la Confédération (aide suite au COVID-19).

Le tournoi international étant annulé il n'y aura pas de recettes.

But à atteindre : ne pas avoir de dettes.

Constat : stabilité au niveau du club.



## Budget 2020/2021

	2019/2020	Budget 2020/2021
<b>Produits</b>		
Cotisations	89181	90000
Dons et sponsoring	14150	30000
Recettes cantine	15658	15000
Subventions / Indemnités	24011	32000
<b>Total Produits</b>	<b>143000</b>	<b>167000</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'arbitrage	23287	32000
Défraiements Entraîneurs	35105	30000
1LNM Vevey	0	3000
Amendes	2470	2500
Frais de matériel / maillots	23905	11000
Frais informatiques	1707	2000
Divers/Déplacements/Location	8785	12000
Swissbasketball	12750	12000
Licences	28075	28000
AVB	8161	10000
Assurance	226	300
Frais bancaires	430	400
Achats cantine	9518	12000
<b>Total Charges</b>	<b>154419</b>	<b>155200</b>
<b>Résultat</b>	<b>-11419</b>	<b>11800</b>



## 11. Présentation de la saison 2020/2021

*Commission technique :*

M. Nathan Zana, remercie toutes les personnes qui s'impliquent pour le bien de ce sport et particulièrement M. Jean-Marie Brulhart qui a fourni un travail de grande qualité.

Il relève la chance de pouvoir bénéficier d'un bel élan de bénévoles, ce qui est un atout pour la Suisse en comparaison des différents pays dans lesquels il a eu l'occasion de jouer.

Le but de la commission technique est de créer deux branches comprenant d'une part, celle du basket plaisir et celle du basket élite tout en développant le mouvement féminin, en intensifiant les relations avec les communes et les écoles.

Il y aura deux équipes de 1<sup>ère</sup> ligue, une à Blonay et une à Vevey avec des joueurs de U20TRB (jeunes joueurs).

Une sélection a déjà été effectuée avec les joueurs du club déterminant qui jouera dans le mouvement jeunesse et le mouvement TRB.

Les coachs seront accompagnés d'un assistant. Des entraîneurs professionnels se partageront la préparation des équipes TRB.

La liste des entraîneurs ainsi que celle de la planification des salles est définie.

Un partenariat continue avec Les Jazzers de Montreux, sous l'égide de M. Laurent Molinari.

Idem avec le club de Vevey avec M. Nathan Zana qui assure le lien, de par ses fonctions au sein des deux clubs.

Mouvement féminin

Mmes Sarah Cavin et Sylvie Frattino ainsi que MM. Christophe Tolusso et Alexandre Broggi continuent d'œuvrer de main de maître pour le mouvement féminin, avec une école de basket à Haut-Lac et des collaborations actives au sein de la CT.

## 12. Proposition de modification statutaire (Art. 2)

Modification relative à la clarification du siège social qui est à Blonay.

## 13. Comité et le futur du club

Communication

Les cotisations restent identiques pour la prochaine saison.

La coupe Zana a été reportée en septembre 2021.

M. Nathan Zana remercie chaleureusement MM. Pierre-André Cavin, Gianni Giringhelli et Livio Sava pour leur magnifique engagement et énergie durant le tournoi, ainsi que tous les autres bénévoles qui ont permis le succès de ce tournoi.

## 14. Propositions individuelles et divers

Pas de prise de parole.

La séance est levée à 20h50.

Elle est suivie par un apéritif.

CS/Juillet 2020



## COTISATIONS POUR LA SAISON 2020-2021

CATÉGORIES, COTISATIONS ET LICENCES				
Catégorie d'âge	Naissance	Cotisations proposées **	Licence*	Total
<b>Ecole de basket</b>	Dès 2013	200.--	--.--	<b>200.--</b>
<b>U9 « Colibris » M/F</b>	2012-2013	200.--	40.--	<b>240.--</b>
<b>U11 « Ecoliers » M/F</b>	2010-2011	270.--	40.--	<b>310.--</b>
<b>U13 « Minimes » M/F</b>	2008-2009	350.--	70.--	<b>415.--</b>
<b>U13 TRB « Minimes » M/F</b>	2008-2009	450.--	70.--	<b>515.--</b>
<b>U15 « Benjamins » M/F</b>	2006-2007	375.--	100.--	<b>475.--</b>
<b>U15 TRB « Benjamins » M/F</b>	2006-2007	475.--	100.--	<b>575.--</b>
<b>U17 « Cadets » M/F</b>	2004-2005	400.--	110.--	<b>510.--</b>
<b>U17 TRB « Cadets » M/F</b>	2004-2005	500.--	110.--	<b>610.--</b>
<b>U20 « Juniors » M/F</b>	2001-2002-2003	400.--	135.--	<b>535.--</b>
<b>U20 TRB « Juniors » M/F</b>	2001-2002-2003	400.--	135.--	<b>535.--</b>
<b>1LNM Ligue Nationale Masculine</b>		400.--	180.--	<b>580.--</b>
<b>LNBF Ligue Nationale B Féminine</b>		400.--	(FIBA 375.-) 180.--	(FIBA 775.-) <b>580.--</b>
<b>2LF 2<sup>ème</sup> Ligue Féminine</b>		400.--	170.--	<b>570.--</b>
<b>3LM 3<sup>ème</sup> Ligue Masculine</b>		400.--	170.--	<b>570.--</b>
<b>4LM 4<sup>ème</sup> Ligue Masculine</b>		400.--	170.--	<b>570.--</b>
<b>Vétérans</b>		100.--	Non licencié	<b>100.--</b>

\*Licence AVB/ FSBA = Association vaudoise de Basket / Fédération Suisse de Basketball (Swiss Basketball). La licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération et participer aux événements organisés par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).

\*\* Les familles bénéficient d'une réduction de 10 % à partir du 2<sup>ème</sup> enfant, pour tout membre de la famille pratiquant dans le club (pas de réduction sur la licence).  
En cas de transfert, des frais sont facturés.  
En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

**Tableau d'Exemptions (Licence + Cotisation)**

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation Comme Joueur	Licence comme Joueur	Cotisation pour Enfants	Licence Pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	exempté	exempté	exempté	exempté	à payer
Arbitres	exempté	exempté	exempté	à payer	à payer
Officiels de Table	exempté	à payer	à payer	à payer	à payer
Membre Comité	exempté	à payer	à payer	exempté	à payer

### Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples:

- entrée en deuxième partie de saison (prorata temporis)
- blessures graves (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- décision ex ante et confirmée par écrit par le comité
- à l'unanimité par le comité